

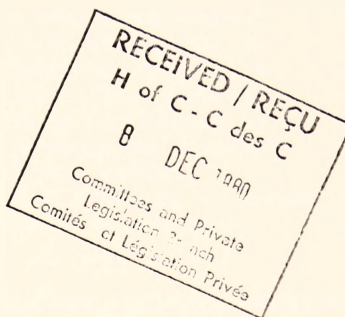
*appear*

LES GRONDINES - QUEBEC  
Lundi, le 1er décembre 1980

REMIS PAR DELEGATION

Monsieur Valmond Bouliane,  
Secrétaire des Commissions,  
Commission de la Présidence  
du Conseil et de la Constitution,  
ASSEMBLEE NATIONALE,  
Chambre 6,  
Hôtel du Parlement,  
QUEBEC

GIA-1A4



Cher monsieur,

L'ASSOCIATION DU LABRADOR QUEBECOIS  
THE QUEBECERS' LABRADOR ASSOCIATION

a le très grand plaisir de  
vous faire part de sa demande de témoigner à La Commission de  
la Présidence et de la Constitution de l'ASSEMBLEE NATIONALE DU  
QUEBEC, qui doit siéger le 9 et le 10 décembre courants;

demande à LA COMMISSION  
d'être la première à témoigner (1) et ce, vu la double grave réalité  
suivante:

- .l'actuel projet inacceptable pour les québécois(e)s de rapatriement unilatéral de la constitution canadienne par les autorités fédérales
- .l'importance, à ce moment-ci, pour la collectivité québécoise, de poser clairement et sans équivoque LA QUESTION CRUCIALE DU LABRADOR;

demande aussi à LA COMMISSION,  
dans l'intérêt du grand public québécois, de ménager notre audience  
à un moment où l'Assemblée Nationale du Québec ne siège pas et ainsi  
nous permettre de témoigner par les facilités télédiffusées en place.

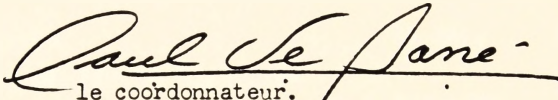
- 
- (1) suite à une conversation téléphonique, vendredi le 26 novembre écoulé, avec monsieur Jacques Lessard, greffier de la Chambre québécoise, qui a eu l'extrême amabilité de nous mettre en contact avec votre bureau;  
suite aussi la même journée à un appel téléphonique de votre secrétaire, Mlle Linda Bernard, qui nous a affirmé que notre demande de témoigner en premier ne devait pas poser de problèmes, vu que nous étions les premiers à en faire la demande.

a le très grand honneur d'informer LA COMMISSION de la présence à ce témoignage, de monsieur Frédéric Dorion, de Ste-Foy, ex-juge en chef de la Cour supérieure du Québec, début '60 - début '70. Monsieur Frédéric, à l'époque de l'entrée de l'Ile de Terre-Neuve au Canada, avait, le 6 février 1948, dans un magistral discours à La Chambre des Communes à Ottawa, très bien cerné(2) LA QUESTION DU LABRADOR. Son secrétaire de l'époque, J. Adrien Bertrand, du quartier St-Gabriel de Québec et sa compagne, Gabrielle Lord, seront aussi présents.

Outre la délégation de l'Association, qui sera composée essentiellement(3) de monsieur Conrad Savard, de St-Alban, de Marielle Laprise-de Bané et de Paul de Bané des Grondines, il y aura, avec votre accord préalable, un nombre restreint (et ce, pour ne point surcharger la salle d'audience et ainsi permettre au grand public d'y assister) de membres et amis de l'Association.

Fraternellement et au plaisir  
de témoigner devant LA COMMISSION,

au nom du collectif,

  
le coordonnateur.

Paul de Bané (Boulos Debbané)  
200, 3e Rang  
LES GRONDINES  
Cté Portneuf GOA 1W0  
QUEBEC

Tel.: (418) 268-3174

- 
- (2) pour ce faire, monsieur Frédéric Dorion, le député indépendant du comté Charlevoix-Saguenay avait eu accès aux archives du Ministère de la Justice du Canada, ce que La Commission de l'Intégrité du Territoire du Québec, fondée à l'automne 1966, par Daniel Johnson, n'a pas eu accès à.
- (3) Charles Falardeau, agent analyste, de même que Bernard-Claude Saint-Jacques, agent de l'Exécutif, tous deux de Montréal, seront normalement présents; notons cependant, vu leur rôle récent dans l'Association, qu'ils ne témoigneront pas en tant que tels et qu'ils seront là essentiellement à titre d'observateurs.